REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PHARMACIE, DU MEDICAMENT ET DES LABORATOIRES

REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF PHARMACY, DRUGS AND LABORATORIES

Acteurs de la régulation Pharmaceutique et leurs rôles

Dr VANDI DELI

Directeur de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires

C'est quoi la règlementation pharmaceutique?

- Un processus comprenant diverses activités
- ayant pour objet de garantir l'innocuité, l'efficacité et la qualité des produits pharmaceutiques,
- ainsi que la conformité aussi bien éthique que technique de l'information donnée sur le produit tout ceci pour promouvoir et protéger la santé publique.
- Ensemble de textes règlementaires et législatifs encadrant l'exercice des activités se ramenant à la profession pharmaceutique

C'est quoi la règlementation pharmaceutique?

• Elle consiste donc à la coordination et à l'efficacité de toutes les activités complémentaires indispensables pour disposer d'un système pharmaceutique performant à même d'assurer des médicaments surs et efficaces pour tous.

Acteurs de la régulation pharmaceutique au Cameroun

 La régulation pharmaceutique est normalement assurée par une Autorité Nationale de Régulation Pharmaceutique

Au Cameroun, plusieurs acteurs constituent cette ANRP

Acteurs de la régulation pharmaceutique au Cameroun

- LA Direction de la Pharmacie du Médicament et des Laboratoires (DPML)
- L'Inspection Générale des Services Pharmaceutiques et des Laboratoires (IGSPL)
- La Division de la Recherche Opérationnelle en soins de santé (DROS)
- Le Laboratoire National de Contrôle des Médicaments et d'Expertise (LANACOME)
- La Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Essentiels (CENAME)
- La Direction de l'Organisation des Soins et de la Technologie Sanitaire (DOSTS)
- La Direction de la Promotion de la Santé (DPS)

- La DPML acteur leader de la régulation au Cameroun qui est en résumé charger de:
 - L' Approvisionnement
 - L' Homologation
 - La Surveillance du marché
 - L' Autorisation et évaluation des bonnes pratiques des établissements Pharmaceutiques
 - L' Autorisation et évaluation des bonnes pratiques des laboratoires d'analyses biomédicales
 - La Pharmacovigilance
 - Le Contrôle de l'information et de la promotion médicale
 - la politique de transfusion sanguine

IGSPL

Principalement en charge de :

- l'inspection des établissements pharmaceutique
- la lutte contre la vente illicite et du trafic des médicaments
- Surveillance du marché

LANACOME:

Principalement en charge du Contrôle qualité des produits pharmaceutiques au Cameroun

DROS:

en charge de la délivrance des autorisations administratives pour le déroulement des essais cliniques

DOSTS:

en charge de définir la politique de la technologie sanitaire (dispositifs médicaux)

DPS:

en charge de l'homologation des compléments alimentaires et autorisation des établissement de vente desdits compléments

CENAME:

Approvisionnement du pays en médicaments et consommables essentiels

Cependant.....

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens:

Joue un rôle dans:

- Le respect de l'éthique et de la déontologie pharmaceutique
- L'inscription des pharmaciens au tableau de l'ordre
- La délivrance des autorisations d'exercice en clientèle privée

Perspectives

Une meilleure coordination des activités entre les acteurs

• fusion des différents acteurs pour former une ANRP plus efficace

 Le MINSANTE est favorable à la mise en place d'une AGENCE NATIONALE

MERCI